RW/933/2021/3250/4592/103

Lot 103

Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. En raison de : la présence de semis naturels à préserver, le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	144	--
Volume grumes	501,535	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	501,535	m³
Cube moyen	3 483	dm³
Circonférence moyenne	182,847	cm
Surface de coupe	13,823	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LAUNEUX, BELHEZ	--
Vente	Vente communale de Houffalize et Vielsalm Vendredi 05 novembre 2021 à 14:00 Auberge du Carrefour, à la Baraque de Fraiture	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Définitive Normal Normal		**Epicéa** Définitive Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	1		-	
		1,322		
125	3		-	
135	8		3	
145	5		1	
		28,821		7,402
155	14		-	
165	12		3	
175	12		5	
		105,320		23,122
185	16		2	
195	19		2	
		130,196		14,496
205	9		1	
215	10		-	
225	6		3	
235	4		-	
245	2		1	
		150,872		25,644
265	-		1	
275	-		1	
				14,340
Total grumes	**121**	**416,531**	**23**	**85,004**
Houppiers/Taillis	-		-	